

Questions orales

Pourquoi les Canadiens élisent-ils et paient-ils des députés totalement soumis à leurs maîtres politiques et incapables de parler au nom de leurs électeurs et de se prononcer comme ces derniers le leur demandent?

J'encourage les Canadiens à tenir bon. Il est possible de jeter dehors les libéraux, et le Parti réformiste est prêt à faire le nécessaire pour que le Parlement applique les principes démocratiques auxquels les Canadiens adhèrent.

QUESTIONS ORALES

• (1415)

[Français]

LE CENTRE OPÉRATION UNITÉ

L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition, BQ): Monsieur le Président, le Conseil privé a bien pris soin de soustraire à la connaissance du public les trois quarts d'un document destiné à la ministre du Travail. Le texte, qui semble décrire les activités du centre Opération unité, a été obtenu par l'opposition en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. Je dis «semble», car le gouvernement a blanchi la plupart des pages avant de les transmettre au commissaire à l'information. Même la table des matières est secrète. Monsieur le Président, il faut le faire!

Ma question s'adresse au premier ministre. Comment peut-il donner des leçons de transparence au gouvernement du Québec, alors qu'il garde secrets les trois quarts d'un document du Conseil privé sur les activités du centre Opération unité?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, le gouvernement rend public ce qu'il est nécessaire de rendre public. Il y a certains éléments, pour les fins d'opération du gouvernement, qu'on ne rend pas publics. Et le Conseil privé, en ce qui a trait au référendum et au problème national auquel le pays fait face à ce moment-ci, est en opération tous les jours.

Alors, vous pouvez vous rendre compte que les informations ou les avis qu'il donne au gouvernement canadien sont très efficaces pour garder le pays uni.

L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition, BQ): Monsieur le Président, je demande au premier ministre ce qu'il y a de si secret dans les activités du centre Opération unité—informations qui apparaissent dans le document en question—pour que l'on en fasse un véritable secret d'État. Que veut-on cacher aux Québécois? C'est la question qui se pose.

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, les activités et les communications entre les ministres dans un cabinet sont de nature privilégiée. On donne le plus possible à la presse et au public, mais il y a des éléments de discussion dans un gouvernement qui demeurent privilégiés entre les membres de l'administration. Il n'y a rien de cynique là-dedans, d'autant plus qu'il s'agit d'une campagne ouverte.

Nous sommes très ouverts, et c'est l'opposition qui a le fardeau de la preuve et doit dire pourquoi les Québécois devraient se séparer du Canada. Nous, ce que nous avons à dire tout simplement, c'est que nous qui défendons le Canada, nous défendons une histoire vieille de plus de 125 ans qui est considérée dans le monde comme une très grande histoire du progrès politique d'une ancienne colonie qui est devenue l'un des pays modèles dans le monde.

L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition, BQ): Monsieur le Président, la question est très simple: Pourquoi le gouvernement cache-t-il les trois quarts d'un document sur le dossier le plus chaud de l'heure, celui du référendum au Québec? Comme le premier ministre dit qu'il s'agit d'une campagne ouverte, je vais lui donner l'occasion de la montrer, cette ouverture, puisque le ministre des Affaires intergouvernementales a déclaré, en février dernier, que la plus grande partie des montants injectés dans Opération unité serviraient à financer des études sur la suppression des chevauchements.

Alors, comment le premier ministre peut-il justifier que le Conseil privé n'ait pas rendu publiques ces études, qui ont été réalisées et commanditées avec les fonds publics?

L'hon. Marcel Massé (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre chargé du Renouveau de la fonction publique, Lib.): Monsieur le Président, le 21 mai dernier, j'ai écrit au président du Comité permanent de la Chambre des communes pour lui donner la liste complète de tous ceux qui travaillaient dans le Groupe de l'unité pour leur donner leurs fonctions et pour donner le budget.

À ce moment-là, j'ai indiqué également que tant que la date du référendum ne serait pas connue, il serait sûrement possible qu'on dépense plus que les 2,5 millions de dollars qui étaient inscrits dans le Livre bleu.

Ce qui est arrivé depuis ce temps-là, c'est que, du côté du Parti québécois, on a déjà dépensé plus de 22 millions. Ces dépenses, elles, ne sont pas entrées dans les dépenses du gouvernement du Québec comme dépenses du référendum.

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, je vais reprendre la question du chef de l'opposition, bien simplement.

Le ministre accuse un autre gouvernement de dissimuler des études qui sont pourtant rendues publiques à intervalles réguliers. La question qu'on se pose et qu'on lui pose est la suivante. Il nous annonçait que la plupart de l'argent du centre Opération unité servait à faire des études sur les fameux dédoublements extrêmement coûteux dans le système fédéral canadien.

• (1420)

La question qu'on lui pose est celle-ci: S'il est transparent, ces études qui ont fait l'essentiel des dépenses de cette organisation, où sont-elles? Faites-les connaître, s'il vous plaît, monsieur le ministre.

L'hon. Marcel Massé (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre chargé du Renouveau de la fonction publique, Lib.): Monsieur le Président, j'avais indiqué à ce moment-là que les membres du Groupe de l'unité avaient été recrutés pour faire des analyses sur la situation du gouvernement, qui sont visiblement des analyses dont une partie peut être